



Reconvocation du Comité technique de Réseau du 26/10/2021 Communiqué de boycott de l'intersyndicale D.G.D.D.I.

Parole publique démonétisée = chaise vide !

Deux semaines après la première convocation du Comité technique de réseau (CTR), **l'ensemble de la représentation du personnel, réunie en intersyndicale, renouvelle son boycott.**

Nos motivations, exprimées le 13 octobre, date de la 1^{ère} convocation, demeurent à l'identique.

Le dialogue social avec l'autorité à la tête de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI) n'est plus possible, à ce stade.

Après un cycle de discussions nourri à la fin du 1^{er} semestre, **nos organisations attendaient beaucoup de la rentrée** en matière de dialogue social.

Aussi bien sur la thématique des **moyens métiers** (missions, effectifs, cartographie des services) en réponse aux défis actuels et futurs, que sur celle de **l'accompagnement indemnitaire** en reconnaissance des formidables efforts remplis par nos collègues depuis 3 décennies, sans faillir.

Rien de tout cela ne s'est matérialisé.

- Exit le cycle de groupes de travail métiers prévu en septembre-octobre.
- Exit les annonces indemnitaires prévues mi-septembre et renvoyées à fin novembre-courant décembre, c'est-à-dire après le vote du projet de loi de finances...
- Exit même la déclinaison de l'Accord Fonction publique du 13/07 sur le télétravail, et de nombre de ses avancées !

Nous nous sommes loyalement exprimés à chaque occasion en ce sens, en saisissant les autorités de tutelle pour progresser sur ces points. Force est de constater que rien n'a changé. Aucun signe de changement n'a même été formulé !

- Ni lors du groupe de travail du 23/09 *sur la reprise des négociations*.
- Ni lors de l'audience de l'intersyndicale DGDDI par le Directeur de cabinet du Ministre le 20/10 à Bercy.

Nous sommes au regret de constater que le transfert des missions fiscales (TMF), principal projet affectant notre Administration et faisant courir un risque de pertes de recettes de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour les caisses de l'État, n'appelle pas davantage au sens des responsabilités les actuelles autorités de tutelle.

Nous réitérons notre opposition au transfert des missions fiscales (TMF). Ce transfert ne répond ni aux attentes des opérateurs économiques, ni aux intérêts budgétaires de l'État et des collectivités locales.

Nous prenons acte et regrettons cette déconsidération à l'égard des arguments portés par la représentation nationale du personnel. Nous en tirons pleinement les conséquences ce jour, en refusant de cautionner ce format vide de sens qui nous est imposé. Nous renouvelons notre disponibilité à travailler pour un avenir décent pour nos collègues et la Collectivité, qui méritent bien plus d'égards.